

COMITE SYNDICAL DU 16 SEPTEMBRE 2013

Procès-verbal synthétique

L'an deux mille treize, le seize septembre à 18h00, le Comité syndical du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 10 septembre 2013, s'est réuni au siège du syndicat mixte :

Présents	Absents
1. Jean-François VASSEUR	1 - Claude BARDOUX
2. Michel CAPON	2 - Daniel BEAUPERE
3. Daniel CARPENTIER	3 - Régis BILHAUT
4. Claude DEFLESSELLE	4 - Jean-Marie BLONDELLE
5. Olivier JARDE	5 - Christian BOQUET
6. Patrice LETALLE	6 - Alain BRIERE
7. Jean-Pierre TETU	7 - Stéphane BRUNEL
	8 - Jean-Claude BUISINE
	9 - Didier CARDON
	10 - Bernard DAVERGNE
	11 - François DEBEUGNY
	12 - Pascal DEMARTHE
	13 - Yannick DESSAINT
	14 - Daniel DUBOIS
	15 - François DURIEUX
	16 - Philippe GREUET
	17 - Sébastien HARDY
	18 - Stéphane HAUSSOULIER
	19 - Francis LEC
	20 - Marion LEPRESLE
	21 - Luc LHEUREUX
	22 - Dominique MAGNIER
	23 - Bernard NAUJOKS
	24 - Serge OLIVIER
	25 - Jean-Luc PETIT
	26 - Paul PILOT
	27 - Daniel PROUILLE
	28 - Gérard PRUVOT
	29 - Jean-Claude RENAUX
	30 - Gilbert SAVY
	31 - Laurent SOMON
	32 - Michel WATELAIN
	33 - Jean-Marc WISSOCQ

QUORUM. Cette séance fait suite à la séance du 9 septembre annulée faute de quorum. Les délibérations seront valables quelque soit le nombre de délégués présents. La séance est ouverte à 18h15

Délibérations n°1 et 2 : 7 votants pour 22 voix

Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 24 juin 2013 : le PVS a été transmis aux membres le 15 juillet 2013, aucune remarque n'a été formulée et il est approuvé à l'unanimité.

Désignation du secrétaire de séance : Jean Pierre TETU

Le Président accueille Monsieur Jean-Dominique PAYEN, représentant de la communauté de communes de la Haute Somme, nouveau membre du syndicat mixte.

I - PROJETS DE DELIBERATIONS

01 – MISE A JOUR DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10.000 habitants doivent prévoir la création d'une commission consultative des services publics locaux qui est consultée préalablement à toute délégation de service public, tout projet de création de service public, en délégation de service public ou en régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, qu'il s'agisse de services publics industriels et commerciaux ou de services publics administratifs.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux doit comprendre :

- Le Président du syndicat mixte.
- Des membres du Comité syndical.
- Des représentants des associations locales.
- Le cas échéant, en fonction de l'ordre du jour; des personnes qualifiées avec voix consultative.

Sur proposition du Président, les membres du Comité syndical approuvent le choix de l'association UFC-Que choisir et de la Confédération Nationale du Logement de la Somme comme représentants des associations locales au sein de la CCSPL.

Le Président Jean-François VASSEUR est membre de droit de cette Commission.

Concernant le choix des autres délégués élus, cette commission est désignée selon le principe de la représentation proportionnelle.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical désignent à l'unanimité les 3 élus qui se sont présentés pour participer à cette commission, à savoir Messieurs Michel CAPON, Olivier JARDE et Jean-Pierre TETU.

Adoptée à l'unanimité

02 – SAISINE DE LA CCSPL

La convention de délégation de service public du réseau en fibre optique arrive à échéance au 31 décembre 2014.

Considérant la nécessité de réfléchir au futur mode de gestion du réseau en fibre optique de la Somme, la Commission des Services Publics Locaux de Somme Numérique est saisie afin de se prononcer sur le principe d'une délégation de service public du réseau en fibre optique de la Somme.

Adoptée à l'unanimité

II – INFORMATIONS DU PRESIDENT

Somme Numérique n'a pas reçu à ce jour l'accord du 1^{er} Ministre sur le dossier de financement déposé pour le programme Somme Très Haut Débit 2012-2017. Dans l'attente, les services du syndicat mixte préparent la première commande d'armoires de montée en débit qui doit être passée prochainement auprès de France Télécom. Par ailleurs, les études de cadrage des projets FTTH sont en cours de réalisation.

La séance est levée à 18h40